LE MAG DU PUY
SAINTE-RÉPARADE

N°8 mars 2011
www.ville-lepuysaintereparade.fr

DOSSIER

Le futur **collège du Puy** à la loupe

ÇA BOUGE AU PUY

Festivités, culture et sport

AGIR AU QUOTIDIEN

Sécuriser les équipements et espaces publics

Ville du Puy Sainte-Réparade

SOMMAIRE

Le Mot du Maire 3

Agir au quotidien 6-7

L'Obligation Légale de Débroussaillement,

Sécuriser les équipements et espaces publics

Ça bouge au Puy 8-10

Festivités, culture et sports

Du côté des plus jeunes 11

Centre de loisirs : un nouveau gestionnaire pour un meilleur accueil des enfants,

La Semaine des ados

Rencontre 12

Les bénévoles au secours de la Durance

Citoyenneté 13

Résumés des derniers conseils municipaux : les principales délibérations

Vie démocratique 14

Libre expression des élus

Jour après jour 15

Naissances, mariages, décès.

Cérémonie commémorative du 11 Novembre 2010.

Dossier 4-5

Le futur collège du Puy à la loupe

Horaires de la Mairie

Accueil / Etat Civil

• Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
• Mercredi de 8h30 à 12h
fermée l'après midi
(mais accueil téléphonique opérationnel)
• Samedi de 9h à 12h

Contact
Tél. : 04 42 61 82 36
contact@mairie-lepuysaintereparade.fr
www.ville-lepuysaintereparade.fr

Service Urbanisme

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et uniquement sur rendez-vous l'après-midi

Police Municipale

• 7 jours / 7
• Secrétariat ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Tél. : 04 42 61 82 90

N° Elu d'astreinte en cas d'urgence

en dehors des horaires d'ouverture
Tél. : 06 68 48 51 49

Directeur de la publication : Jean-David Ciot
Rédaction : Anne-Claire Frieh
Photos : Mairie du Puy-Sainte-Réparade • P. Foliot
Dépôt légal : 22 janvier 2009

Imprimerie :
N° siret 410 778 674 000 37
Imprimé sur papier recyclé Cyclus

LE MOT DU MAIRE

Mes chers concitoyens,

La transition vers une nouvelle année nous a donné l'occasion de faire le point sur les actions menées ces derniers mois pour que le Puy-Sainte-Réparade soit un village où chacun d'entre nous ait plaisir à vivre.

La richesse événementielle due à une véritable politique culturelle et festive, et à l'engagement des associations, contribue à retisser des liens entre tous les habitants.

De nouveaux projets structurants **pour le Puy**

Notre démarche environnementale, matérialisée par le dispositif AGIR, le lancement du programme d'éclairage public à économie d'énergie, le schéma directeur réfléchi pour l'eau et l'assainissement ou encore le diagnostic énergétique de nos bâtiments publics, traduit non pas un effet de mode mais un réel engagement pour construire un avenir meilleur.

Les nouveautés voulues pour nos enfants, telles que la restauration collective de grande qualité, la programmation plus étoffée d'activités pour les vacances, le partenariat tissé avec le nouveau gestionnaire du Centre de loisirs pour un accueil qualitatif et pédagogique, la semaine d'animations dédiée aux adolescents, les initiatives citoyennes comme le Conseil Consultatif, le coup de pouce à la formation des jeunes, l'ouverture culturelle avec les « Rendez-Vous des Petits », les aires de jeux sécurisées, nous semblent indispensables pour que la jeune génération trouve son ancrage dans notre village.

Cette mission de proximité à laquelle nous sommes très attachés, nous l'avons matérialisée également en renforçant le soutien à nos aînés et aux personnes fragiles, avec la 1ère Semaine Bleue des Seniors, les nouveaux cours d'informatique, l'accueil individualisé, le dialogue renoué avec les bailleurs sociaux pour améliorer le quotidien de locataires.

Nous n'oublions pas tous les acteurs économiques de notre territoire, pour lesquels nous avons initié le 1er Guide des Professionnels ainsi qu'une soirée d'échanges très productive en vue de dynamiser nos entreprises, nos commerces, notre artisanat et notre agriculture.

Toutes ces initiatives, nous les poursuivrons bien entendu cette année et celles à venir, tout en concrétisant un travail de longue haleine pour préparer les chantiers structurants pour Le Puy, amorcé par exemple avec les réfections de chemins, le nouveau parking des Goirands ou l'enfouissement des lignes aériennes de réseaux. Nous partagerons ainsi prochainement la satisfaction de sceller la première pierre d'une station d'épuration respectueuse de l'environnement et d'un collège tout aussi exemplaire. Nous relancerons les projets d'implantation de logements accessibles au plus grand nombre, et mènerons des travaux de requalification des hameaux.

Pour que chaque jour, la qualité de vie progresse au Puy.

Bien à vous

Jean-David CIOT
Maire du Puy-Sainte-Réparade
Vice-Président de la Communauté du Pays d'Aix

Présentation du dispositif « Tranquillité Seniors » début février 2011

Le futur collège du Puy à la loupe

La rentrée scolaire 2013 devrait constituer une étape décisive dans la vie des Puéchens, avec l'ouverture du nouveau collège, à la sortie Est du village sur un terrain sécurisé.
Après plusieurs années de procédures, ce projet essentiel à l'avenir du Puy voit enfin le jour.

Un véritable parcours du combattant

Depuis une dizaine d'années, l'idée de l'implantation d'un collège sur la Commune du Puy-Sainte-Réparade est d'actualité au sein du Conseil général des Bouches-du-Rhône, collectivité locale compétente en la matière. En effet, il est essentiel de désengorger le collège de Peyrolles et de répondre à l'accroissement des populations des communes du secteur. Le choix de la Ville du Puy ayant été validé en Décembre 2001 par le Conseil général, restait à la Commune à proposer un terrain. Ce qui fut fait 2 ans plus tard, par la désignation d'un emplacement au hameau des Goirands. En Août 2005, le CG13 par la voix de Jeanine ECOCHARD, Déléguée à l'Education, qui porte le dossier à bout de bras depuis son origine aux côtés d'Alexandre MEDVEDOWSKY, Conseiller général du Canton, relance la Commune

Un projet reporté, pour un terrain d'implantation plus sécurisé

pour des éléments complémentaires. En effet, elle invoque que le document remis aux représentants du Département " *est* ***insuffisant, peu cohérent et incomplet***", " *n'est* ***pas conforme*** *aux attentes [des représentants du Conseil général] exprimées oralement ou par écrit à plusieurs reprises"* et que l'étude d'implantation du collège sur le terrain est représentée par des schémas de plan " *totalement illisibles sans mention des réseaux, des accès, etc."* En Juillet 2006, soit près de 5 ans plus tard, les documents demandés sont fournis par la Ville et le terrain est finalement agréé par la Commission départementale d'agrément, sous la réserve suivante : " *La Commune devra réaliser les études relatives à la desserte par mode doux en particulier du futur collège".* Fin mars 2008 la nouvelle équipe municipale en place découvre qu'une étude conduite en 2006 par la Communauté du Pays d'Aix, dans le cadre de sa compétence en matière d'aménagement des entrées de ville, relative au cheminement des piétons et des vélos entre le centre-ville et l'entrée Est par la RD561, mentionne la conclusion suivante : " ***La situation du terrain d'assiette du futur collège est inappropriée au cheminement sécurisé des piétons et des cyclistes.*** *[Il nous semble que]* ***la sécurité des élèves est un critère qui doit prévaloir*** *sur le choix du site et sur les contraintes règlementaires".* Le même document préconise de dévier la RD561 sous réserve des contraintes administratives (révision du POS, DUP de la déviation, acquisition foncière supplémentaire) ou *"**de faire le choix d'un autre terrain** compte tenu de l'importante réserve foncière en zone NC située entre le village et la RD561".* Face à ce constat et devant l'impossibilité d'implanter le collège sur le terrain des Goirands, le nouveau Maire Jean-David CIOT a proposé dès le printemps 2008 au Président du Conseil général de lui fournir un nouveau terrain du bon coté de la déviation. En moins d'une année la Municipalité a procédé à l'acquisition d'un nouvel emplacement jouxtant la Maison de retraite des Luberons, à la révision du Plan d'Occupation des Sols nécessaire à l'accueil d'un tel établissement et à la fourniture de toutes les études qui ont permis son agrément par le Conseil général, sans réserves. Il est à noter que les services du Département, de l'Etat, de la Communauté du Pays d'Aix, ainsi que l'Etablissement Public Foncier PACA, la Chambre d'agriculture et les services municipaux ont œuvré d'arrache pied pour que ce projet aboutisse enfin rapidement. ■

Le projet présenté en réunion publique

Samedi 27 novembre 2010, aux côtés de Jean Noël GUERINI, Président du Conseil général des Bouches du Rhône, d'Alexandre MEDVEDOWSKY, Conseiller général du Canton, de Mireille JOUVE, Maire de Meyrargues, et de Monsieur LAFONT, Directeur général adjoint de la Construction au Conseil général, le Maire Jean-David CIOT a tenu à expliquer le projet de construction du collège du Puy-Sainte-Réparade à la population. Le futur établissement a été présenté dans les détails et les Puéchens ont pu poser leurs questions relatives au délai de construction, à la sécurisation des accès, ou encore aux embauches prévues de personnel.

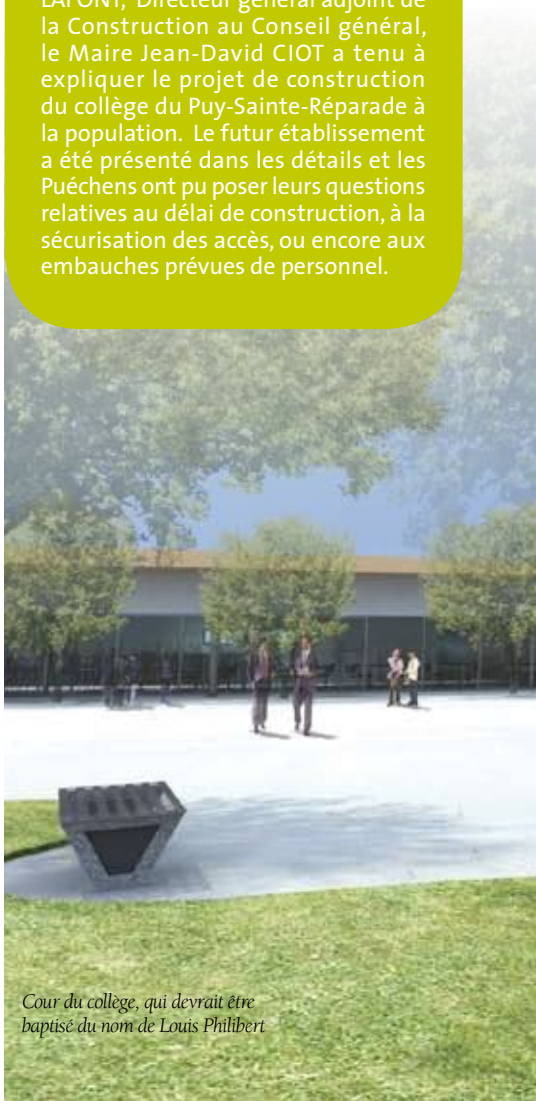

Cour du collège, qui devrait être baptisé du nom de Louis Philibert

Un collège "durable"

Aujourd'hui la Commune du Puy-Sainte-Réparade peut être vraiment fière de son futur Collège, l'un des plus gros investissements pour le village, après la Station d'Epuration et la re-construction de la piscine.
Toute cette mobilisation, dans le cadre du Comité de Pilotage dans lequel s'est aussi considérablement investie l'association *Ensemble, les Parents d'Elèves du Puy*, va donc permettre d'offrir aux enfants du village et des alentours un équipement de proximité agréable et fonctionnel, répondant aux dernières normes en matière de construction de collèges (Bâtiment Basse Consommation, entièrement accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite).). **500 collégiens y seront accueillis* (70% provenant de notre village), dont 450 demi-pensionnaires**.
L'établissement disposera de tous les équipements et fonctionnalités adaptés à un parcours scolaire et pédagogique de grande qualité (voir encadré ci-contre).
Des conceptions et des équipements respectueux de l'environnement ainsi qu'une isolation optimale ont été privilégiés, favorisant les économies d'énergie. A ces éléments s'ajoutent des objectifs de confort acoustique et visuel, par un traitement spécifique des matériaux, qui permettront notamment aux bâtiments de s'insérer harmonieusement dans un superbe environnement en préservant l'identité provençale et rurale du village.
Notons que nos enfants pourront **rejoindre l'établissement en toute sécurité à pied ou à vélo** car la Municipalité s'est engagée à réaliser des voies d'accès en mode doux pour les protéger (voir schéma ci-contre).

Enfin, précisons que ce projet ne sera pas isolé, puisqu'il reste 2 hectares de réserve foncière autour et que la possibilité de construire un centre aéré et d'autres équipements est actuellement à l'étude. ■

** Initialement une capacité de 600 était prévue mais l'implantation d'un autre collège à La Roque d'Anthéron a été décidée entre temps, diminuant un peu le nombre d'élèves attendus dans celui du Puy-Sainte-Réparade.*

Des matériaux innovants respectueux de l'environnement

Mieux comprendre
les étapes administratives et du chantier

- Appel à candidatures pour le concours d'architectes lancé par le Conseil général en février 2009
- Choix de l'architecte lauréat le 9 juin 2010 (notification définitive le 21 septembre 2010 après la phase de négociation)
- Marché de maitrise d'œuvre notifié par le Conseil général fin Septembre 2010
- Avant Projet Définitif en février 2011 (présenté en Commission Permanente du Conseil général en mai)
- Analyse des offres (si marché fructueux) en Septembre 2011 pour une Commission d'Appel d'Offres en Octobre 2011
- Attribution des marchés et démarrage du chantier au 1er trimestre 2012
- Livraison du chantier : Septembre 2013

NB : *les travaux de voirie aux abords du site, à la charge de la Commune, débuteront quant à eux au 2e semestre 2011*

Zoom sur les principaux équipements

- *1 amphithéâtre*
- *1 salle informatique*
- *1 pôle scientifique et technique*
- *des salles de musique et d'arts plastiques*
- *des salles d'activités de groupe*
- *1 restaurant scolaire*
- *1 foyer pour les élèves*
- *1 centre de documentation et d'information (avec espaces de lecture)*
- *1 gymnase, 1 plateau sportif, des pistes de demi-fond , de vitesse et de saut en longueur, des aires de saut*
- *6 logements de fonction*

Améliorer la qualité **de notre cadre de vie**

- **Enfouissement des lignes de réseaux :** Dans le cadre d'un plan global d'amélioration de l'esthétique paysagère, des opérations d'enterrement des réseaux sont programmées sur plusieurs années. La rue Quilho-Pas, l'avenue de la Bourgade et la rue de l'hôtel de ville viennent de faire l'objet de travaux de mise en souterrain des réseaux électriques et téléphoniques. Ce fut aussi l'occasion de remplacer les anciens éclairages publics par des équipements plus économes en énergie. A venir en 2011 : enfouissement des réseaux avenue de l'ancienne Poste.
- **Réfection de l'avenue du stade :** Un important chantier de réfection débute prochainement sur l'avenue du stade. Il doit permettre de régler le problème de l'absence de trottoirs, de mettre en place des voies de modes doux (pour piétons et cycles) jusqu'au complexe sportif, de remplacer les lampadaires obsolètes par des lampes à économie d'énergie et de gérer l'évacuation du pluvial.

- **Nouveau parking des Goirands :** projet présenté en détails dans le dernier Mag du Puy, le parking est devenu réalité, à la grande satisfaction des habitants du hameau qui ont enfin des solutions de stationnement pour leurs véhicules.
- **Réfection des chemins :** une urgence permanente… Avec 90 km de chemins ruraux ou voies communales mal entretenus depuis des années et fortement dégradés par les intempéries, la Commune a fort à faire dans ce domaine. De nombreuses chaussées sont devenues très difficilement praticables au grand dam des riverains. Malgré trois programmes de réfection déjà menés depuis deux ans et demi, l'investissement est loin d'être terminé. En janvier ce sont près de 40 chemins dont les trous ont été rebouchés face aux demandes accrues des administrés. Dans un deuxième temps, des réfections intégrales de voies seront envisagées dans certains endroits où la situation est trop préoccupante, à l'issue d'arbitrages financiers certainement compliqués. ■

Mireille CAMPESE, directrice de l'école élémentaire la Quiho, Stéphanie TARDIEU, Présidente de l'association Ensemble, Parents d'élèves du Puy, et Jean-Luc MICALLEF, directeur de l'école maternelle Arc en ciel, très impliqués aux côtés de la Municipalité sur le sujet de la sécurisation des équipements scolaires.

Sécuriser les équipements et espaces publics

Force est de constater la montée des actes de vandalisme touchant les bâtiments municipaux, sportifs, éducatifs, culturels ou techniques. Si la présence des Policiers municipaux sur le terrain et la nuit a été renforcée (lire dossier du dernier Mag du Puy), le Maire et son équipe estiment ne pas pouvoir faire l'impasse sur la sécurisation des équipements à l'aide de systèmes d'alarmes et, dans un deuxième temps, de vidéo protection. Supervisée par Jean-Claude NICOLAOU, 1er Adjoint délégué aux travaux et à la sécurité, la mise en place de systèmes efficaces de sécurisation concerne les établissements recevant du public (ERP) écoles, gymnases, foyer des Cigales, hôtel de ville, parkings, espaces de loisirs, accès majeurs du village… Ces investissements coûteront cher à la Commune, et donc aux contribuables, ce qui met d'autant plus en avant l'absurdité et l'incivisme de ces actes isolés mais très dommageables. ■

Débroussaillement : une obligation pour tous

La mise en œuvre de la réglementation OLD (Obligation Légale de Débroussaillement) est une action prioritaire de prévention des incendies de forêt. Le débroussaillement a pour but de diminuer l'intensité et la propagation des incendies en créant une rupture dans la continuité du couvert végétal.
La Commune se doit de montrer l'exemple, ce qui a été fait récemment sur le chemin St Jean qui permet l'accès à La Quille et est très fréquenté les week-ends. Une première intervention a consisté à couper un certain nombre d'arbres sur 10m de chaque côté en espaçant les houppiers et en conservant les feuillus puis, dans un deuxième temps, à couper et broyer les broussailles.
En 2011, la Commune poursuivra cet effort en faisant nettoyer trois espaces forestiers communaux à l'Ouest du village. Parmi ces chantiers essentiels suivis avec attention par Philippe FOLIOT, Adjoint délégué au développement durable, un important projet en coopération avec le Conseil général concerne la piste DFCI* de Saint Canadet, de Foncuberte jusqu'à la Quille. Il permettra de protéger tout le massif, via un débroussaillement à 25m de chaque côté, la remise à la cote du chemin pour le passage des engins de lutte contre les incendies et l'implantation d'une citerne. Soulignons l'excellente coopération dans ce dossier des administrés propriétaires des parcelles concernées. ■

** Défense de la Forêt Contre les Incendies*

La réunion publique sur l'OLD proposée par la Municipalité le 15 mars dans le local de réunion de la salle des fêtes, en liaison avec le Comité Communal Feux et Forêts, a permis de sensibiliser les administrés à l'utilité de cette obligation.

Une première soirée

dédiée aux acteurs de la vie économique locale

Certes, la taxe professionnelle ne vient plus enrichir les caisses de la Commune depuis déjà 2004, certes le foncier se fait rare, limitant les opportunités d'implantation d'entreprises sur le territoire. Pourtant, accompagner et soutenir localement son artisanat, son commerce, son agriculture, son entreprenariat et ses activités de service s'avère essentiel pour la dynamique du village, comme l'a rappelé avec conviction son maire Jean-David CIOT lors de la première soirée des professionnels organisée sur la Commune mercredi 1er décembre.

Une centaine de personnes avait répondu présent à l'invitation de la Municipalité, sous l'égide de Sergine SAIZ, Adjointe au développement économique, qui avait convié les organismes Pays d'Aix Développement, Pays d'Aix Initiatives et le GEPE (Groupement des Entreprises de Pertuis et de ses Environs) à venir présenter leurs offres de soutien aux entreprises. Le Puy jouit des attraits de ces communes idéalement situées entre Luberon et Aix-en-Provence. Il séduit par sa qualité de vie, son environnement rural préservé et ses infrastructures développées. S'il subit, comme partout, les aléas du chômage et de la crise économique, on constate la vitalité de son activité économique avec près de 200 professionnels implantés, tous secteurs confondus. Le premier Guide des professionnels du Puy, présenté au cours de la soirée, recense d'ailleurs tous ces acteurs. Il a été distribué à tous les habitants du village et sera remis aux nouveaux arrivants, afin de favoriser le recours aux prestations locales. Précisons que ceux qui n'y sont pas mentionnés doivent contacter la mairie pour la mise à jour du listing, sur le site Internet de la Ville et pour la réédition du Guide.

Plus de 200 professionnels sur le Puy

Les débats ont permis d'aborder les délicates problématiques du manque de locaux et de terrains, de l'indispensable qualité du commerce local face à la concurrence des supermarchés, mais aussi des opportunités touristiques du village, avec le développement de la clientèle en quête des destinations rurales et l'attractivité des domaines viticoles du territoire. ■

Le CCFF cherche des bénévoles

Le Comité Communal Feux et Forêts remplit une mission essentielle de prévention, de protection et de contrôle dans les situations et secteurs à risque sur le village et ses environs. Constitué de bénévoles s'appuyant sur des moyens mis à disposition par la Municipalité (qui a notamment acquis en début d'année tronçonneuses et débroussailleuses), intégré au dispositif officiel des secours, le CCFF recherche des personnes sensibilisées notamment à la protection de nos massifs forestiers, pour rejoindre ses équipes et pérenniser son action. **Contact : Sylvie au 06.88.53.20.78.**

brèves

>> Et la future STEP ? Investissement majeur pour la Commune, la nouvelle STation d'EPuration sortira de terre courant 2011. Doté de nouvelles technologies propres (séchage de boues solaires), conçu pour une longue durée de vie avec possibilité d'extension, cet équipement co-financé par le Conseil général des Bouches-du-Rhône, la Communauté du Pays d'Aix, la Région, l'Agence de l'Eau et la Commune, verra son chantier démarrer mi 2011. Ce dossier porté par Bernard CHABALIER, délégué à l'environnement, l'eau et l'assainissement, et aux déchets, devrait aboutir à la livraison de la STEP le 31 décembre de cette année. Un dossier complet de présentation lui sera consacré dans le prochain Mag du Puy.

>> Mieux protéger notre environnement : Dans le cadre de la démarche AGIR initiée par la Région Rhône-Alpes, à laquelle a adhéré la Ville du Puy, et de la Charte pour l'Environnement signée conjointement avec la Communauté du Pays d'Aix, divers dispositifs sont mis en œuvre par la Commune pour favoriser notamment les économies d'énergie. Citons par exemple la poursuite de l'implantation de lampadaires basse consommation (voir photo), ou l'économie annuelle de 3 000 € escomptée grâce à l'optimisation des contrats d'électricité (recalés en fonction des puissances réelles nécessaires). Ce travail de rationalisation, mené en collaboration avec le Conseiller en Economie Partagée et suivi de près par Edmond VIDAL, délégué aux économies d'énergie, portera dans les semaines à venir sur les consommations de carburant. Il est rappelé que la CPA continue son programme de fourniture de composteurs, au sujet desquels elle a proposé au public une réunion d'information très utile le 25 Novembre dernier. Les premiers containers enterrés et semi enterrés seront quant à eux installés sur le village courant 2011.

>> Les nouveaux calendriers 2011 de collecte des bacs individuels pour le tri sélectif et les ordures ménagères sont disponibles sur le site Internet de la Commune (> Le Puy pratique > N°s utiles/Propreté) et peuvent être demandés en appelant les services de la CPA au : 0810.00.31.10 ou au 04.90.09.26.70.

>> Encore du nouveau matériel pour plus d'efficacité : une grande polyvalence pour cette nouvelle pelle hydraulique sur pneus acquise par la Commune début février, qui permet le portage de multiples outils, le débouchage et le curage des fossés au bord des routes et chemins. La présence d'une lame à neige facilitera les opérations de déneigement si besoin sur le village (jusqu' alors confiées à des prestataires extérieurs sous convention). Un agent des services techniques municipaux a suivi une formation pour obtenir les habilitations nécessaires à la conduite de ce type d'engin. Cet équipement a été acheté d'occasion avec garantie, grâce à des subventions du Conseil général 13 et de la CPA.

Les papilles en émoi

La saison des vendanges à peine terminée, une trentaine de viticulteurs locaux et de professionnels des métiers de bouche ont offert aux Puéchens la primeur de goûter les premiers vins de l'année, accompagnés d'assiettes gourmandes préparées par les artisans. A l'occasion de cette "3e Fête du Vin nouveau et du Bon-Vivre" le 24 Octobre dernier, organisée par le *Comite des Fêtes* et *le Syndicat d'Initiative* avec le soutien de la Municipalité, l'œnologue Denis CAMEL est venu distiller son savoir-faire et approfondir cette découverte des saveurs. Le restaurant "Le Moulin de Caro" de Pertuis, proposait des initiations culinaires. Les palais les plus aguerris ont eu la chance de remporter un coffret de vins au cours d'animations d'identification des arômes. ■

Une semaine dédiée aux Seniors

Du 18 au 24 octobre 2010, Le Puy-Sainte-Réparade a décliné la Semaine Bleue nationale avec un programme mêlant ateliers créatifs et animations culturelles ou ludiques, élaboré par Brigitte PANICHI, Adjointe aux affaires sociales, et Lucienne DELPIERRE, Adjointe aux Seniors.Une soixantaine de nos Aînés a notamment visité le Château La Coste et découvert en avant-première les trésors artistiques contemporains de ce domaine viticole. Lotos, contrée, concours de boules, marche, et projection du très beau film " La Tête en Friche " ont complété le panel d'activités. Sans oublier un verre de dégustation offert par le *Comité des Fêtes* lors de la "Fête du Vin et du Bon Vivre" le samedi au cœur du village ■

Un Noël Inoubliable

Un air de montagne a soufflé sur Le Puy pendant quelques jours où de petits chalets de bois trônaient sur le parvis de la Mairie, invitant les enfants à admirer santons et scènes de forêt enneigée. Conçus par les bénévoles du *Comité des Fêtes*, ils ont accueilli une foule de familles lors du week-end du 18 et 19 décembre, au cours duquel la maison du Père Noël n'a pas désempli. Samedi, les Puéchens ont assisté à un superbe feu d'artifice musical dont l'atmosphère très hivernale a intensifié la grâce. Ils ont pu ensuite se réchauffer autour du vin chaud préparé par le *Syndicat d'Initiative* et rejoindre avec leurs petits les peluches géantes qui ont animé ces festivités orchestrées par l'Adjointe au Maire, Muriel WEITMANN. Dimanche, le petit train poursuivant sa route, un marché des artisans de Noël proposait ses étals à côté du marché dominical traditionnel. Un thé dansant clôturait ces festivités l'après-midi dans la salle des fêtes. ■

Félicitations aux gagnants de la tombola de Noël organisée par les Commerçants

Et aussi

>> **Le réveillon de la St Sylvestre** organisé au Puy par *le Comité des Fêtes* a été une belle réussite, réunissant près de 160 adultes et une trentaine d'enfants pour lesquels avaient été concoctés un menu et des animations spécifiques. Ambiance DJ et musette se sont mariés habilement, et ce n'est qu'à l'aube que la fête a pris fin !

Le Puy solidaire

>> Organisée par le Centre Communal d'Action Sociale, sous la houlette de l'Adjointe au Maire Brigitte PANICHI, avec à ses côtés les bénévoles Bertrand RENIER, Marie-Claire LEMERCIER et Karine HUMEZ, **l'édition 2010 du Téléthon** a réussi à collecter 13000.51€. Merci à toutes les associations, aux nombreux bénévoles et aux communes partenaires pour leur implication malgré le froid de cette journée du 4 décembre.

13 000€ collectés lors du Téléthon

>> La grande **braderie des 20 et 21 novembre 2010**, co-organisée par *la Croix-Rouge*, *le Secours Catholique* et le Centre Communal d'Action Sociale, a permis de récolter des fonds pour les familles les plus démunies. Prochain rendez-vous : les 16 et 17 avril.

Début janvier 2011, c'est une **belle soirée country** qui a rassemblé une centaine d'amateurs de musique country dans la salle des fêtes du village. Portés par l'enthousiasme de Betty, tous se sont retrouvés pour partager le plaisir d'une danse qui les unit, tout en prenant part à une action caritative puisque toutes les recettes étaient reversées à *Soleil Vert*, **pour les enfants défavorisés du Népal.**

>> Le lendemain, 8 Janvier, un **grand loto caritatif** s'est déroulé au village **au profit d'Haïti**. Avec plus de 350 joueurs présents, l'association *Port aux Petits Princes* soutenue par *Sport Evénement Passion* a pu ainsi réunir 4200 euros destinés à la remise en état et au fonctionnement de l'orphelinat Notre Dame de la Nativité. Les partenariats tissés ont permis l'attribution de gros lots exceptionnels comme des séjours à Marrakech, à Barcelone, à Paris… ■

4 200€ pour Haïti

Voyages en Amérique du Sud
et dans les années 30

Deux soirées d'exception ont ponctué les festivités de Noël et de la nouvelle année dans le cadre des "Rendez-Vous Culturels du Puy", désormais solidement ancrés dans la vie artistique locale.
Le choix de la Commission Culture animée par la Conseillère municipale Maryvonne PESTRE s'était porté sur le Noël Argentin au programme de la tournée offerte par le Conseil général. Heureuse sélection puisque le public, en très grand nombre ce 22 décembre, a applaudi avec chaleur et émotion la prestation de l'Atelier du Possible qui revisitait avec originalité et audace le classique "Misa Criolla", composé en 1963 par Ariel RAMIREZ, sur des thèmes populaires d'Amérique du Sud. En deuxième partie, la "Navidad Nuestra", chant de Noël et véritable estampe musicale du même compositeur qui confia les paroles au poète Félix LUNA, était interprétée sur fond d'images géantes de nature et scènes d'Amérique du Sud ; envoûtant !

Mi janvier c'est l'Orchestre Philarmonique du Pays d'Aix qui nous a fait l'honneur d'un concert grandiose dans une salle des fêtes de nouveau archi pleine, empreint de l'atmosphère de la Belle Epoque et des Années folles, dont Debussy et Ravel ont été les ambassadeurs. Le célébrissime Bolero, air le plus joué dans le monde, a une nouvelle fois séduit ses adeptes. ■

Patrimoine
Enigmatique, romantique **Gacharelle**.

Localisée sous une barre rocheuse, sur la colline du Puech (La Quille) et captée au niveau du rempart sud-ouest de l'ancienne Citadelle, l'origine de la source reste inexpliquée. Réservoir naturel ? Puits de captage des ruissellements ? A-t-elle été maîtrisée par le savoir-faire d'une civilisation gallo-romaine en matière de conduction de l'eau ? Dépend-t-elle d'un réseau hydraulique ? La fragilité du site a empêché des fouilles plus approfondies.

Le Conseil général des Bouches-du Rhône œuvre depuis 1994 pour la préservation de quelque 22 ha d'espaces naturels qui dominent notre village. D'importants travaux de mise en sécurité des anciennes habitations, de débroussaillements, de réfections des murs de soutien des terrasses de cultures anciennes (oliviers, amandiers, légumineuses…) ont été réalisés, ainsi que l'aménagement des aires sportives et de pique-nique.

Plus récemment, l'embellissement du site de Gacharelle avec l'élévation de murs en pierres sèches a été mené à bien.

Une étude, suivie par Viviane LECUIVRE, déléguée au patrimoine, est également en cours pour permettre la visibilité de deux époques d'occupations successives (Médiévale du XII^{ème}, XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles, puis Moderne).

Aujourd'hui, grâce à la volonté du Département pour la sauvegarde d'un patrimoine de l'histoire de notre Commune, la Quiho reste encore un lieu de loisirs et de détente pour le bonheur des petits et des grands. ■

Nb : Gacharelle, dérivé du Provençal "gâcher, patauger"

Quand le Puy d'antan reprend vie

Grâce à une exposition très fournie montée par le *Club Philatélique et Cartophile du Puy*, présidé par Chantal GAUTIER, que la Commune a eu plaisir à soutenir dans cette initiative, les petits Puéchens et leurs parents se sont imprégnés des scènes de vie et de travail d'autrefois, tout en découvrant le visage noir et blanc d'un village alors composé de quelques centaines d'âmes…

Plusieurs intervenants ont animé le week-end, relatant souvenirs d'enfance et témoignages sur les activités traditionnelles. Nostalgie pour les uns, enseignement pédagogique pour les autres ; cette manifestation baptisée "Métiers d'hier et de toujours", réalisée aussi grâce au concours du musée de la vannerie de Cadenet, de la Mairie de Gargas, des *Amis des Mées*, *de l'association généalogique Venelloise, du Club marcophile du Val de Durance* et de nombreux bénévoles, a atteint ses objectifs. ■

Et aussi

>> Le Théâtre toujours en vedette au Puy, avec une représentation de la célèbre pièce de boulevard "13 à table" le 1er octobre 2010 par *les Feux de la Scène* qui ont rempli la salle des fêtes, ou encore "Les Contes de la Bécasse" de Maupassant, que se sont habilement approprié les comédiens de *La Trévaresse* mi-octobre.

>> Beaucoup de convivialité à défaut de soleil au menu de la Fête de Sainte Réparade orchestrée le 10 octobre 2010 par *La Respelido*, mémoire de nos traditions provençales.

>> La séduction d'Yves MONTAND a marqué le "Rendez-Vous Culturel" du 26 novembre 2010 par la voix de Didier COUDRY accompagné de ses deux musiciens, qui ont fait revivre le temps d'un concert la poésie et la musicalité de cet immense artiste.

>> Des rendez-vous culinaires au château d'Arnajon : C'est peu dire que les deux premiers rendez-vous organisés par *le Centre Socioculturel* ont remporté un vif succès. Le Chef Marc a initié avec une grande pédagogie les participants à la préparation de plats originaux de cuisine provençale ancienne, dégustés ensuite dans une ambiance très conviviale. Prochain cours prévu en mars

Au nom de l'amitié **franco-québécoise**

Les 2 et 3 octobre dernier, à l'instigation de l'association *Terres de Provence Québec* présidée par la Puéchenne Janine GIRAUD-HERAUD, plusieurs cérémonies se sont déroulées dans le Pays d'Aix en mémoire des pionniers français partis du 17^{e} au 19^{e} siècle découvrir les contrées québécoises. A Saint Canadet, un certain François AUDIBERT participa à cette aventure qui donnera lieu à un métissage culturel réussi encore très actif aujourd'hui. En présence de nombreuses personnalités impliquées dans les relations franco-québécoises et des danseuses et musiciens de *La Respelido*, une plaque commémorative a été dévoilée sur la place du hameau. ■

Valoriser les équipements sportifs

Du nouveau pour les fans de foot

Après les travaux de réaménagement des vestiaires et de la buvette réalisés l'été dernier, au stade municipal (maçonnerie, peinture, plomberie, électricité…), c'est un autre coup de frais qui a été apporté à ces équipements ces dernières semaines. La clôture extérieure a été entièrement refaite. Le grillage *simple torsion* hors d'usage a été remplacé par de la clôture très résistante de *type treillis soudé*. Un nouveau portail d'entrée, ainsi que les deux portillons sur l'arrière de la clôture, sont en cours d'installation. Ce chantier d'un montant global de 30 000 € a été subventionné par le Conseil général des Bouches-du-Rhône.

Du gazon en plaque a également été replanté devant les cages de foot.

Les nouveaux éclairages du stade en stabilisé, plus économes en énergie et plus performants, viennent d'être mis en place. De plus, dans le cadre de l'enfouissement des lignes des réseaux sur l'avenue du stade, les poteaux sur lesquels les anciens projecteurs étaient fixés étaient amenés à disparaître. L'occasion rêvée d'en implanter des neufs, uniquement affectés à l'éclairage du terrain, projecteurs identiques à ceux du stade Vélodrome, pour la petite anecdote !

Prochaine étape à l'étude : la mise sous alarme des locaux régulièrement vandalisés et pillés. Bien évidemment la Municipalité déplore ces agissements et regrette les coûts importants qu'ils induisent. Une autre étude est en cours concernant la création de bâtiments pour les vestiaires et la buvette. ■

Renseignements - JSP tel : 06.01.99.51.53 / jspfc.footeo.com

Le Puy capitale de l'aïkido

le temps d'un week-end

Les 22 et 23 janvier denier, un stage national fédéral d'aïkido et de budo a été organisé au Gymnase COSEC avec le soutien du *Bushido Budo Club du Puy* et du Club d'aïkido de Lambesc. Cette manifestation a réuni 500 pratiquants de ces disciplines complexes et a nécessité, pour l'anecdote, la pose de 500m² de tatamis. Les retombées pour le village n'ont pas été négligeables puisque toutes les chambres d'hôtes affichaient complet et tous les repas des officiels on été réservés dans les restaurants de la Commune. ■

Brèves

» La Section compétition du *Kilomètre 610* a accueilli un nouvel athlète, Jérémy CABADET qui fait preuve de brillantes performances (32'59" aux 10 km de Romans), rejoignant ainsi les 6 autres de niveau régional à interrégional aux spécialités différentes : Rémy DUMONT sur marathon (moins de 3h), les vétérans Stéphane TEOBALDI et William DELVAUX sur 10 km, Stéphane PERRACHIA et Stéphane PETITPRETRE sur 800 m. Ce groupe dispose actuellement d'un leader incontestable, Clément PAYAN, aussi à l'aise sur 1500 (4') que sur cross ou 10 km, qui a battu son record sur 10 km à la Provence : 32'19" et qui reviendra assurément plus fort après son stage au Kenya suivi au début de l'année. A noter également au sein du club, qu'Arlette COLOMBI a réussi sa formation d'entraineur-adjoint et pourra ainsi seconder l'actuel entraîneur quand celui-ci sera absent.

» Nouveau : du badminton au Puy. Le nouveau club présidé par Dominique ROUSSEAU compte actuellement une dizaine de licenciés, qui s'entraine tous les mardis soirs au gymnase du COSEC de 21h30 à 23h.
Informations au : 06.71.50.30.79

» Danse : Fin octobre, 20 élèves de l'école de danse de *La Lune* (du Puy et de la Tour d'Aigues) ont eu la chance de visiter avec un guide le Pavillon Noir à Aix en Provence, et d'assister à une représentation d'un spectacle du Ballet de Preljocaj.

» Le Cyclo Club Olympique à l'honneur lors de l'assemblée du CDEPD (Comité départemental du Cyclo tourisme) à Lamanon en présence de tous les présidents de clubs de la région PACA, où le club a été désigné pour la deuxième fois comme le plus méritant - en termes d'accueil, de sympathie de qualité des parcours- au cours d'un vote à bulletin secret. Le rallye organisé sur le Puy le 24 octobre 2010 avait rassemblé bon nombre de participants.

» Félicitations à Pierre-Vincent MEFFREIN, licencié du *Moto Club du Puy*, devenu champion de France 'OPEN" début octobre en moto trial. Son partenaire de club, Alexandre FERRERE, est, quant à lui, vice-champion de France et vice-champion du monde catégorie junior.

PV Meffren entouré du Président du Club, du Maire et des élus

» Le championnat de France de tir à l'arc nature bientôt au Puy ! Précédemment annoncé dans ces pages, ce championnat co-organisé par les *Archers du Roy René* et la Fédération nationale, avec le soutien de la Municipalité et particulièrement de Rémi DI MARIA, délégué au Sport, se déroulera du 20 au 22 mai. Il attirera 550 adeptes de cette pratique et de nombreux visiteurs sur le village.
Pour en savoir plus : www.archersduroyrene.net.

» Tennis : On ne peut que se féliciter de la réussite de la mise en place du partenariat entre la Municipalité , l'école élémentaire La Quiho, le Tennis Club et les enseignants du CREPS d'Aix-en-Provence qui permet aux écoliers de découvrir le tennis sur les courts du Club tous les jeudis. L'actualité en cette fin de saison hivernale est bien chargée, avec la 1ere place remportée par les 11/12 ans en Championnat des Bouches-du-Rhône dans leur division. Bravo à Tom, Maxime, Andréas, Antoine, Pierre et Raphaël pour leur superbe parcours ! Quant au Grand prix des Jeunes de Provence, il accueillera plus de 200 adolescents de 11 à 16 ans de mi-mars à mi-avril. 5 équipes Seniors évolueront en Championnat de Provence. Enfin, outre une journée spéciale pour les adhérents "loisirs" du Club prévue le 7 mai, sera organisé le 1er tournoi de Printemps homologué du Tennis Club, qui permettra à ses adhérents de découvrir la fébrilité des matchs de compétition et pourquoi pas, de décrocher leur premier classement officiel FFT ! **Infos Club : 04.42.61.84.10.**

Du nouveau au Centre de loisirs

Afin de répondre aux normes juridiques en vigueur stipulant qu'une Délégation de Service Public (DSP) doit être mise en place pour l'exploitation du Centre de Loisirs, la Municipalité a lancé un appel à candidatures dans le cadre d'une DSP au printemps dernier. Désireux d'améliorer la qualité de ce service et l'accueil des enfants, le Maire et ses élus ont imposé un cahier des charges détaillé et rigoureux visant à **renforcer la cohérence des projets pédagogiques et de loisirs adaptés aux différentes tranches d'âge, à développer le potentiel humain de chaque enfant accueilli, à développer l'activité sportive, l'esprit d'équipe et de citoyenneté** et à garantir une prestation assurée dans la plus grande sécurité à des coûts limités pour les familles. Le choix s'est porté sur l'association *Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud*, dont les arguments techniques, qualitatifs, la motivation et le projet pédagogique ont fait l'unanimité en répondant aux exigences de la Commune. Le Conseil municipal du 7 février 2011 a entériné le choix du nouveau délégataire qui assure la gestion du Centre de Loisirs depuis le 17 février, et ce, pour 4 ans. ■

Cette nouvelle délégation de service public a été l'occasion de mener une réflexion sur une meilleure équité sociale en matière de facturation. Ainsi, 3 tranches (selon le quotient familial) déterminent les différents niveaux de tarif (de 7 à 11€ la journée hors repas à titre d'exemple). Renseignez vous auprès de votre CAF pour connaitre votre « quotient familial ».

Plongée culturelle pour les plus petits

›› Trois "Rendez-Vous des Petits" proposés par la Municipalité ont convié les enfants du village à explorer de nouveaux univers artistiques ces derniers mois.

• En octobre, la magie du conte a rencontré le charme de l'Orient.

• En janvier, c'est une compagnie pleine d'humour, invitée en partenariat avec l'*Atelier des Mamans* et la Communauté du Pays d'Aix, qui a mis en scène quatre tableaux sensoriels destinés à raconter la vie qui pousse.

• Début février, les petits Puéchens ont découvert la célébrissime œuvre "Pierre et Le Loup" signée Prokofiev, revisitée par le *Badaboum Théâtre* avec le soutien du Conseil général.

›› Une fois par mois le mercredi, le Centre Socioculturel propose un atelier de Conte pour les 4-5 ans et pour les 6-8 ans à la bibliothèque, sur un thème renouvelé à chaque séance. Des histoires de diable aux légendes venues du froid en passant par la féérie de Noël, les enfants se sont évadés cet hiver vers des contrées imaginaires pleines de surprises. ■

Le RdV culturel des Petits du mois de janvier

Sport et créativité au menu des vacances

Préparés en concertation avec des associations du village, les programmes des animations municipales pour les enfants et les adolescents lors des vacances scolaires ont prouvé leur attractivité puisque tous les stages et sorties affichaient complet. A Noël, la semaine multi activités a réuni 20 petits de 6 à 10 ans, quand la journée « Friends » a séduit une dizaine de jeunes ravis de s'exercer au water-polo avant de parfaire leur dextérité aux jeux en réseau. Tout récemment, la culture s'est mêlée à des découvertes sportives pour le plaisir des enfants tandis qu'une visite de l'étonnante "Japan Expo" a enthousiasmé les adolescents. ■

Brèves

›› Un loto pour Halloween à Saint Canadet : déguisés comme il se doit, les enfants ont été ravis de participer au loto organisé par les Parents d'élèves de l'école de Saint Canadet le 31 octobre 2010.

›› 11 adolescents ont répondu à l'invitation de la Municipalité pour se rendre à Marseille sur le **salon Metierama** afin de se familiariser avec les différentes carrières et formations. Une **sortie de ski à Orcieres Merlette** était également au programme en ce début d'année, permettant à 15 jeunes de dévaler les pistes toute une journée pour un prix très doux.

Le nouveau cru du Conseil municipal consultatif des enfants

Depuis décembre dernier, le Conseil Consultatif des Enfants, millésime 2010-2011, se réunit régulièrement en mairie. Mis en place l'an dernier à l'initiative de la Municipalité et notamment de Gilbert ARGMENGAUD, Adjoint délégué aux affaires scolaires et péri-scolaires, ce Conseil réunit 14 jeunes représentants des classes de CM1 et CM2 des écoles du village. Son objectif est de répondre aux interrogations et requêtes des enfants concernant la vie au village, mais aussi de les accompagner dans la mise en place d'animations solidaires, sportives ou autres. ■

Rien que pour les ados

Début octobre 2010, pour la première fois, les jeunes du Puy ont eu leur semaine à eux. La Municipalité, à l'instigation de Michaël DUBOIS, Conseiller municipal déléguée à la Jeunesse, a souhaité leur concocter un programme alliant loisirs et formation. En « ouverture », un **tournoi de basket** en partenariat avec le *Basket Olympique Puéchen et le Bushido Budo Club* a réuni une quarantaine d'adolescents dans une ambiance des plus conviviales. Le mercredi, le **2e Forum intercommunal de rencontre entre jeunes et professionnels locaux** s'est déroulé dans la salle des fêtes, avec l'aide de Sergine SAIZ, Adjointe à la vie économique, Gilbert ARGMENGAUD, Adjoint délégué aux affaires scolaires et péri-scolaires et de Chantal LEOR, Conseillère municipale déléguée à l'emploi. Il a permis aux jeunes du Puy et des communes du Canton, via un partenariat étroit avec le collège Jean-Jaurès, de se présenter aux entreprises, artisans et commerçants, de prendre connaissance des offres de stages et de mieux connaitre la quarantaine de métiers représentés. Clôture festive le vendredi avec **deux concerts de rap et de rock** dans la salle des fêtes, interprétés par les groupes locaux *Nostra et Dirty Nursey*. ■

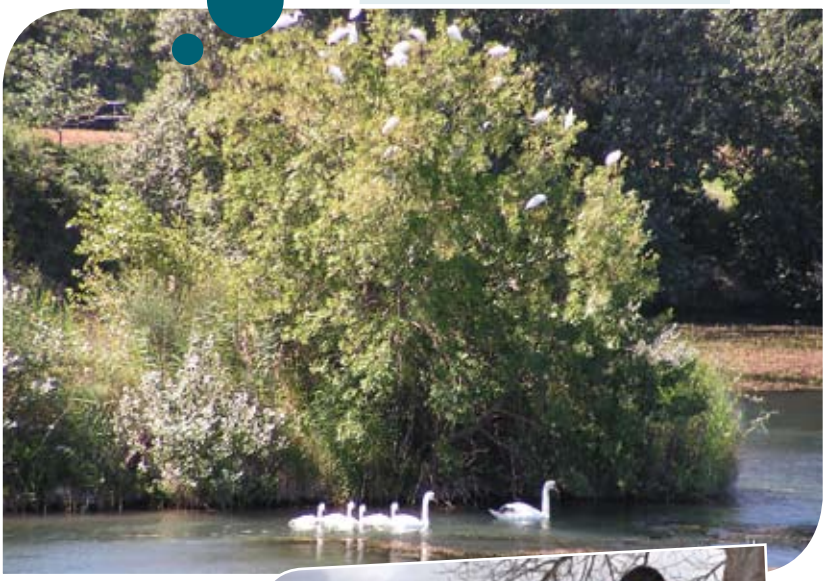

La Durance coule au pied du village du Puy-Sainte-Réparade. Le site, avec ses lacs et ses étangs, jouit d'une grande biodiversité et joue un rôle majeur dans le fonctionnement de l'écosystème. Il représente une richesse exceptionnelle en termes de flore et de faune ; près de 70 espèces d'oiseaux nicheurs y ont été recensées !

Les bénévoles
au chevet de la Durance

Malheureusement, les usages incontrôlés et l'évolution naturelle des milieux menacent grandement ce patrimoine. Pratiques illicites, décharges sauvages, déversement de polluants, usage d'engins motorisés, développement d'espèces invasives (végétaux et faune)... les lieux doivent plus que jamais faire l'objet de précautions minutieuses.

Là se situe tout l'enjeu de la mission menée conjointement par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD), la Commune et les bénévoles. Lutter contre les inondations, gérer le site, les milieux naturels et les usages, nettoyer les abords, veiller au respect du site : les objectifs sont nombreux et difficiles à atteindre.

Un partenariat étroit a été mis en place entre la Municipalité et le SMAVD afin de permettre une préservation et une valorisation des lieux, ainsi qu'un usage de loisirs pour tous. Réflexion, demandes de financements et décisions prendront encore du temps. En attendant, des personnes volontaires et impliquées, randonneurs, pêcheurs, adeptes du modelisme, amoureux de la nature..., contribuent avec efficacité à entretenir et protéger la Durance et ses rives d'une dégradation.

A l'image de Bernard DESFOSSES, Bernard ALAMELLE et Patrick BOUISSON, adhérents de l'Association Agréée de Pêche et Protection du Milieu Aquatique de Pertuis, ils engagent des actions de nettoyage, de plus en plus régulières avec l'aide de la société FRENET et de la Commune qui assure le ramassage des détritus qu'ils mettent en sacs tous les mois, voire tous les 15 jours en été.

> "Les objectifs sont nombreux **et difficiles à atteindre**"

Garde pêche particulier depuis fin décembre 2010 après une année d'actions de prévention, carpiste, Bernard DEFSOSSES place son attachement à la nature au cœur de sa mission. Au service de la protection du site, il veille au respect des interdictions de braconnage. Aujourd'hui, Bernard est habilité à dresser des procès verbaux relatifs au non respect de la réglementation liée à la pêche. Mais il projette de rejoindre rapidement l'équipe du SMAVD afin d'être apte à intervenir également en cas de ramassage intempestif de galets, de dépôt d'ordures ou encore de coupe d'arbres.

L'implication des bénévoles revêt une ampleur particulière lors de la Journée Rivières Propres, événement national qui permet une action « coup de poing » de grande ampleur. A titre d'exemple, 2 tonnes de déchets ont été collectées uniquement sur Le Puy lors de la dernière Journée le 19 février dernier, sans oublier 5 carcasses de voitures enlevées. 25 volontaires se sont retrouvés sur la Commune à cette occasion. Qu'ils soient tous vivement remerciés pour leur action. ■

Les volontaires lors de la Journée "Rivières Propres".

Vous êtes témoin d'actes de malveillance, de pêche sauvage (à l'épervier, au filet), de brûlage ou de dépôt sauvage en Durance ? :
- ne rien toucher par vous-même,
- relever la plaque d'immatriculation du véhicule concerné si possible,
- contacter la Police municipale (04.42.61.82.90).

Le SMAVD : Concessionnaire de la gestion du Domaine Public Fluvial de la Durance depuis 1982, il oeuvre essentiellement dans les domaines suivants : la gestion des crues, l'amélioration de la sécurité, le transport solide, la préservation et la gestion du patrimoine naturel, la gestion des différents usages.
En savoir plus - Tel : 04.90.59.48.58
Site Internet : http://smavd.org/

Résumés des derniers
Conseils municipaux

Le Conseil municipal s'est réuni lundi 6 décembre 2010 pour voter notamment les tarifs des activités organisées par la Municipalité à l'attention des enfants et des jeunes pour les vacances de Noël. Ces derniers ont été adoptés à l'unanimité.

A l'ordre du jour également ; le choix des lauréats des appels d'offres pour **les marchés à bons de commandes de travaux** d'entretien, de rénovation, de réparation et d'amélioration du patrimoine immobilier communal. Ces dispositifs vont permettre à la Commune de réagir beaucoup plus rapidement aux demandes de travaux tout en réalisant des économies substantielles.

Autorisation a ensuite été donnée au Maire Jean-David CIOT de signer la **Charte pour l'Environnement de la Communauté du Pays d'Aix**, à laquelle la Commune a souhaité adhérer, impliquant de multiples engagements de sa part dans le domaine de la protection environnementale, complétant ainsi les dispositions liées à la démarche AGIR mise en place par la région PACA et à laquelle la Ville du Puy adhère depuis plus d'un an.
Dans les questions diverses abordées en fin de séance du Conseil municipal, le Maire a précisé que l'acquisition du **nouveau local dédié aux services techniques dans la zone des Arnajons** a pu se concrétiser, grâce à la subvention exceptionnelle octroyée par le Conseil général des Bouches-du-Rhône (70% du montant) et à l'aide attendue de la Communauté du Pays d'Aix (10%).

Ces locaux seront entièrement sécurisés et sous vidéo surveillance prévenant ainsi les éventuelles effractions, comme le cambriolage survenu en fin d'année 2010 au hangar actuel qui a privé les services techniques de la quasi-totalité du matériel d'entretien de la Commune…

L'accompagnement des commerçants à l'occasion des fêtes a également été abordé, le Maire ayant demandé à la Police municipale de renforcer son action d'îlotage en soirée pendant toute la semaine précédant Noël. ■

La séance du 7 février 2011, était consacrée au **débat d'orientation budgétaire**, avant le vote du budget le 6 avril prochain. Ce fut l'occasion pour le Maire de rappeler le contexte délicat dans lequel évoluent les petites collectivités locales aujourd'hui. En plus du gel des dotations de l'Etat, nous subissons la stagnation des recettes de la Communauté du Pays d'Aix (qui est amputée de la taxe professionnelle). Cette situation n'avantage pas les investissements, bien que toujours au programme pour 2011 au Puy, et encore potentiellement subventionables par plusieurs collectivités partenaires avant l'application de la Réforme des collectivités territoriales. Des efforts considérables dans la réduction des dépenses d'ordre général, la mise en concurrence des prestations municipales, ont permis de dégager en 2010 encore un excédent dans le budget de fonctionnement qui sera basculé sur la section d'Investissement. De plus le taux d'endettement de la Commune demeure très faible. Ainsi, priorité sera donnée à la poursuite du programme de réparation des chemins et voiries, du plan écoles, à la **réalisation des voiries pour le collège**, à la **construction de la Station d'épuration**, aux investissements sur le réseau de l'eau programmés dans le schéma directeur établi dans le cadre de la Délégation de Service Public avec la SEM, ou encore à la revalorisation du hameau de St Canadet. Deux annonces fortes également par Jean-David CIOT ; la construction d'une salle de théâtre et de danse ainsi que d'une bibliothèque-médiathèque, si le coût de fonctionnement le permet, dans les hangars situés près de l'école maternelle, bientôt laissés vacants par les Services techniques qui vont intégrer leurs nouveaux locaux aux Arnajons, acquis en grande partie grâce à l'aide du Conseil général et de la Communauté du Pays d'Aix. L'équipe municipale souhaite que les études de faisabilité pour ces deux équipements soient réalisées au plus vite.

L'un des enjeux pour 2011 sera également la révision générale du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme, pour lequel la Ville va se faire aider par un Bureau d'études, indispensable à cette démarche déterminante pour l'avenir.
En parallèle de ces discussions budgétaires, les élus ont approuvé, lors de cette séance, le choix du nouveau délégataire retenu pour gérer le Centre de Loisirs du Puy à compter du 17 février 2011. Dans le cadre d'une Délégation de Service Public à laquelle s'est attelée la Commune depuis des mois en vue d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants et adolescents les mercredis et pendant les vacances, tout en proposant des coûts raisonnables pour les familles et la Ville, c'est l'association *Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud* qui, sous la houlette de la Municipalité et sur la base d'un cahier des charges rigoureux, est le nouveau gestionnaire de ce service.■

Les nouveaux marchés à bons de commande : pour des travaux plus rapidement engagés

Libre expression de la Majorité

En tant qu'élus de la Majorité, nous sommes fiers du fruit de notre travail effectué pour Le Puy depuis trois ans.
Nous avons conduit de profondes mutations administratives et juridiques.
Nous sommes parvenus à densifier la dynamique culturelle et festive, pour renforcer le lien social entre les Puéchens.
Malgré la forte baisse des aides nationales, le désengagement de l'Etat qui se traduit par la réforme des collectivités locales privant les Communes d'importants moyens, nous avons engagé un vaste plan de remise à niveau des équipements publics : jardins d'enfants, salle de boxe, tennis, stade, écoles, acquisition de nouveau matériel et engins de travaux, réfection de chemins....
Aujourd'hui, nous sommes heureux de voir nombre de chantiers en cours d'achèvement et d'autres sur le point de démarrer.

Nous nous étonnons que les élus d'opposition, à commencer par Monsieur BRINGUIER, 1er Adjoint aux finances de l'ancien Maire, constatent avec regret tous les manquements d'une équipe qui a conduit la Commune à vivre 7 ans à court terme, sans aucune anticipation. Pallier ces retards accumulés, dont nous ne soupçonnions pas l'ampleur, exige un investissement considérable de notre part et de celle des agents municipaux : extensions des cimetières, création d'une station d'épuration, projet de collège sur un site sécurisé, développement d'un habitat accessible à tous, entretien pérenne des équipements, des bâtiments et de la voirie... la liste est (très) longue.
Tout en suivant attentivement le bon déroulement de ces réalisations, nous poursuivrons les études et démarches nécessaires à la mise en œuvre de nouveaux projets structurant pour notre avenir comme la création d'une salle de spectacle près des écoles, l'implantation de logements mixtes (rue du Luberon, sur le site de la cave coopérative et dans les périmètres de ZAD), ou la valorisation du centre bourg (poursuite de l'enfouissement des réseaux, amélioration de la circulation et du stationnement), des hameaux et des entrées de ville.
Tout cela dans un contexte réfléchi de développement durable, qui guide désormais l'ensemble de nos initiatives.
Nous nous battrons au quotidien pour que Le Puy soit une commune en mouvement, une commune solidaire, une commune responsable.

Jean-David CIOT, Jean-Claude NICOLAOU, Brigitte PANICHI, Michel REYRE, Sergine SAÏZ-OLIVER, Gilbert ARMENGAUD, Muriel WEITMANN, Philippe FOLIOT, Lucienne DELPIERRE, Orlane BERGE, Odile IMBERT, Maryvonne PESTRE, Edmond VIDAL, Chantal LEOR, Bernard CHABALIER, Viviane LECUIVRE, Rémi DI MARIA, Jacqueline PEYRON, Michaël DUBOIS, Geneviève DUVIOLS, Rodolphe REDON.

Libre expression de l'Opposition

Les textes imprimés dans cette page relèvent de l'entière responsabilité de leurs auteurs et sont publiés sans modification ou correction.

Quoi de nouveau au Puy ? Logement : aucune création. Économie : aucune implantation d'entreprise mais 50 licenciements prévus chez Sodiélec. L'absence de tissu économique sur notre commune fait que pour reclasser le personnel licencié, il faut contacter des entreprises venelloises entre autres. Une nouvelle piscine : grand merci à la Communauté du Pays d' Aix. Je pense que ce ne sont pas quelques fêtes ou quelques buffets, très agréables au demeurant, qui vont aider notre commune à progresser et à se développer. L'Etat providence a vécu et ses subventions, ses dotations, ses largesses sont des moments révolus. Il faut que les établissements publics (Communes, Communautés, Départements et Régions) apprennent à gérer leurs dépenses et à générer des recettes. La participation public-privé est la seule bouée de secours hormis l'augmentation des impôts, ceci avant les prochaines réformes qui devraient voir la disparition des petites communes et des départements, et la création de grosses métropoles avec en corolaire de grandes régions à taille européenne. Trois ans se sont écoulés depuis l'arrivée de notre nouvelle majorité et je constate que notre commune n'a pas bougé. Je n'arrive pas à me résoudre à cette mort lente mais inexorable. J'appelle mes collègues de la majorité à réagir pour que notre village ne devienne pas une cité dortoir sans vie économique. Qu'est devenu ce futur « nouveau souffle » promis ? N'aurait-il pas expiré avant même d'avoir vu le jour ?

Le Puy Sainte Réparade avant tout
Henri BRINGUIER

Chers concitoyens, chers amis,
Me voici a mi-parcours de mon premier mandat au sein du conseil municipal de notre commune, dans une phase que je qualifierai d'apprentissage d'observation et d'action. Cela m'auras permis de prendre la pleine mesure de la complexité et du temps qu'il faut passer pour gérer au mieux tous les problèmes de notre village.
L'expérience acquise me permettra dans les années qui viennent sans aucun doute de mieux comprendre comment apporter des réponses efficaces aux difficultés auxquelles nous sommes confrontés. Les régler de manière rapide, équitable et durable, ce sont des objectifs qui me motivent.
Depuis longtemps les mécanismes parfois très complexes et difficiles de la pratique politique au niveau de notre commune ont souvent nui au bon équilibre sociologique qui aurait dû garantir une réelle équité entre tous les administrés.
Un village sans aucune disparité, hypocrisie, ni clan, qui veille a la bonne intégration de ces nouveaux habitants dans l'intérêt général, sans aucune exception … il et toujours temps, tous ensemble de travailler main dans la main, pour nous même et l'avenir de nos enfants.
Tachons, nous élus, de promouvoir collectivement un ordre juste, pour que l'on fasse un peu pour tous le monde, et non beaucoup pour peu de monde.

Mon ambition, votre bien-être
Alain SCANO

Lors de sa réhabilitation, la place Louis PHILIBERT s'est vue affublée d'un sens unique de sortie vers la gauche qui s'intégrait à un sens de circulation général remis depuis en cause par la nouvelle municipalité. Aujourd'hui, cette sortie de place fait l'objet d'un dangereux statuquo municipal.
En effet, peu d'automobilistes respectent cette sortie à gauche et beaucoup partent par la droite pour gagner quelques mètres au détriment de la sécurité et en violation totale du code de la route; le tout sous les yeux de la police municipale et avec la bienveillance de notre premier magistrat.
Résultat : il ne se passe pas une semaine sans incident plus ou moins important, piéton bousculé, vélo ou moto accrochée, et même accidents avec des véhicules roulant eux dans le bon sens !
Doit-on attendre un accident plus grave, un enfant ou une personne âgée fauchée pour que notre maire fasse enfin respecter la loi ?

Claude AUBERT
Christian JUMAIN
Serge ROATTA

Etat civil de début octobre 2010 à mi-février 2011.

NAISSANCES

Octobre 2010
09 BERGER Shaynis Alison
14 MERLOS MAUGIN Alice Dolores Clotilde
17 IMBERT Jeanne Eva
23 DIAFERIA Julia Sandrine Céline
24 DUCROCQ Charlotte Valerie Sandrine

Novembre 2010
09 GREYFIÉ DE BELLECOMBE Garance Marie
10 BERNARD-ZUNINO Alexandre Henri Emile

Décembre 2010
17 TASSY Fabio Cédric

Janvier 2011
19 VERNHES Milo
29 HADAOUI-COSTANTINO Louisa Apolline

Février 2011
04 GHRIB Kamil
13 ALVAREZ Clément
14 REPRESA Paola Manon
15 PEREZ Leann

MARIAGES

Octobre 2010
09 BONNAMY Stephane Albert Moïse Marie et DELVAL Maud Agnès Odette
26 MELNIKOFF Hugues et ARAGON Lucie Antoinette
30 MARCOS Bruno et DUREY Ludivine Janine

Novembre 2010
20 SOURMAIS Rémi Louis Roland et WU Dong

Décembre 2010
11 GILBERT Philippe Pierre et FAVIER Patricia

DÉCÈS

Octobre 2010
03 KATAN Maurice Sam
03 LAJARA Maria Consolation veuve MAS
04 GIREL Liliane Jacqueline épouse DUTRAIT
22 MARIN Marie Carmen
23 TERRI Régis Marius Léon
25 VASINO Jeanne Marcelle veuve BERTOLOTTO
27 FIGUERAS Jean Michel André
27 PICCO Jean Charles Jacques
31 TELLE Lucien Marie Bernard

Novembre 2010
05 DESSEZ Janine Marcelle Pierrette
09 MIRETTI Joseph Jean
10 VINCENT Yvonne Juliette épouse PELLEN
12 AQUILINA Marcelle Jeanne Gracieuse veuve FELIX
17 VERT René Henri
22 BULLIER Marie Rose Victorine Adolphine veuve CAPUANO
29 MERK Berthe veuve MARTIN

Décembre 2010
06 SEVERINI Lina veuve SIRI
14 FLEURET Guy Alexandre Eugène
14 PANICHI Paul
23 THOMAS Françoise Lucie Renée veuve LÉVY
24 OMIECINSKI Marcelle Marie veuve PIPE
27 FIANDINO Jeanne
31 MICHEL Yvette Pauline Henriette veuve DEPÉTRIS

Janvier 2011
01 BEYDON Pierre Louis
02 CASUBOLO Nicolas
03 PROVIN Jean Louis
03 DÉCELLE Marie-Françoise veuve LAURENT
13 MAGNE Gabriel Roger
15 MICHAUD Solange Marguérite Marie veuve LANGOT

Février 2011
02 WEISS Edel veuve FRANCO
04 SORROCHE Charles
08 LAPORTE Yves Noël Henri
09 LIBERTA Simone Lucette Marcelle épouse ROBIN
10 PAGLIONI Marius
13 FERRERO Andrée Marie-Thérèse Agnès veuve FABRE

Se souvenir, ensemble

11 Novembre 2010 : Commémoration de l'Armistice de la guerre de 1914-1918.

En présence du Conseiller général du Canton Alexandre MEDVEDOWSKY et d'élèves du Lycée militaire d'Aix en Provence, les Anciens Combattants et les élus ont célébré le 92e anniversaire de la fin de la première guerre mondiale qui coûta la vie au quart de la jeunesse française, en se recueillant devant les Monuments aux morts de Saint Canadet, de Saint Estève Janson et du Puy-Sainte-Réparade.

« Se souvenir c'est aussi nous recueillir en tournant nos pensées vers les 59 concitoyens de notre village ayant perdu leur vie pour leur pays il y a plus de 90 ans ». Jean-David CIOT, Maire du Puy-Sainte-Réparade

Le Maire Jean-David CIOT entouré des Maires du Canton, Mireille JOUVE, Guy ALBERT et Danièle LONG, aux côtés d'Alain FOUGEROUSE, de Nicole ZEVACO, du Capitaine de Frégate Commandant Jean-Marc TECHER et du Lieutenant de vaisseau Laurent THEROULDE du Centre Marine de Jouques-Cadarache (CMJC), en visite sur un sous-marin. Depuis 1967, LE CMJC forme les militaires qui mettent en œuvre l'énergie nucléaire à bord des bâtiments de la marine nationale.

Les Seniors en visite au Château La Coste lors de la 1e semaine Bleue

Lecture de Contes à la bibliothèque

Dégustation lors de la 3e fête du vin

Parcours de laser game lors du Téléthon

les enfants au Centre de loisirs lors des vacances d'hiver

les animations de Noël au village

Concert du Nouvel An à la salle des fêtes

Soirée country au profit des enfants népalais

spectacle offert aux élèves pour Noël

Retour en images sur les festivités...

voir aussi p 8